



LE MOT DU MAIRE

Ce début d'année 2015 a été marqué par les dramatiques événements de Paris. Lors de la rencontre traditionnelle des vœux à Livry, avec nos communes voisines et nos partenaires, une minute de silence a été observée en mémoire de nos compatriotes assassinés. Elle marquait notre volonté de défendre les valeurs de la République, et spécifiquement la liberté. Elle est partout, à chaque instant : liberté de pensée, d'expression, d'action. C'est malheureusement dans ces circonstances que l'on se rend compte de son importance, que rien n'est acquis et qu'il faut se rassembler pour la défendre.

Quand paraîtront ces lignes, le Conseil municipal préparera le

budget annuel de la commune. Nous sommes dans un contexte budgétaire contraint. Les dotations de l'Etat sont en forte diminution, évolution qui s'accroîtra encore dans les années à venir : en cumul, c'est une réduction de 30% sur 2015, 2016 et 2017.

Face à cette réduction importante et continue de nos recettes qui a débuté en 2011, notre gestion devra donc être très rigoureuse et économe. Le Conseil municipal devra préciser ses priorités dans ses objectifs d'investissement (scolaire, Fief du Pré...) et il devra définir le difficile compromis entre le maintien des services rendus et l'évolution des impôts communaux. Une décision sera prise le 20 mars, lors du vote du budget.



Les vœux du maire et du conseil municipal le 9 janvier en salle Dumaine.

Notons qu'à l'occasion des vœux, le maire Michel Le Maoult a remercié Philippe Bailly pour la réalisation de son ouvrage sur l'histoire de Livry « chroniques livryennes », mais aussi pour son engagement municipal et associatif durant 30 ans, et lui a remis, en conséquence, la médaille de la commune.

ALJEC :

**l'année a commencé
avec une soirée bretonne**



C'est une sympathique soirée qui était organisée par l'ALJEC le 17 janvier et qui a rassemblé 150 personnes. Sur le thème de la Bretagne, la chorale des « Marins de la Noue » (association de Vaux Le Pénil - photo ci-dessus) a enchanté (et fait chanter) le public, puis le groupe folk « Pic'note » a pris la relève et fait danser l'assistance sur des airs venus de Bretagne et d'ailleurs. D'autres informations ALJEC sont en dernière page.



Michel BLANCHOUIN est nommé « Maire honoraire »



Remise de l'écharpe par Michel Le Maout à Michel Blanchouin

Michel Blanchouin a été maire de Livry-sur-seine pendant 18 ans (3 mandats, de 1977 à 1983 puis de 1989 à 2001). A ce titre, le conseil municipal a tenu à l'honorer en lui attribuant l'écharpe tricolore en tant que « maire honoraire ». Une cérémonie amicale était donc organisée le 17 janvier au cours de laquelle Michel Le Maout a rappelé les projets et les réalisations effectués durant ces 3 mandats, notamment l'aménagement des commerces autour de la place, le parking de l'école maternelle, les lotissements, la construction de l'école élémentaire...). Michel Boulay, qui fut son adjoint, a agrémenté cette histoire de souvenirs et d'anecdotes. Puis Michel Blanchouin, en présence de sa famille, a remercié toutes celles et ceux qui l'avaient aidé ou assisté, Elus, responsables associatifs, personnel communal, entreprises livryennes... Un sympathique vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.

D.G.

Le point sur l'agglomération Melun Val de Seine



Livry-sur-seine fait partie des 14 communes qui composent l'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS), représentant 110 000 habitants, et présidée par Louis Vogel, 1^{er} adjoint au Maire de Melun. Depuis

les élections de mars 2014, Livry a 2 élus communautaires : **Annie Berton** et **Dominique Gervais** qui est **vice-président chargé de l'habitat**.

L'Etat a prévu par une loi portant modification de la carte politique de l'Ile de France, d'une part, la création du « grand Paris », et d'autre part le regroupement d'agglomérations dont le nombre d'habitants devrait atteindre au minimum de 200 000 (sauf dérogation). Notre voisin, le SAN de Sénart ira rejoindre les agglomérations de l'Essonne et ainsi former un pôle de 500 000 habitants. La CAMVS bénéficierait d'une dérogation et serait regroupée avec « Seine-Ecole » (St Fargeau-Ponthierry et Pringy) qui représente 15 000 habitants.

Les conseils municipaux étaient appelés à se prononcer (à titre informel) sur ce schéma. Le conseil municipal de Livry à donner à l'unanimité un **avis négatif sur le projet global** estimant que les délais de réflexion étaient trop courts, que les impacts économiques et financiers n'avaient pas été étudiés, et que nous souhaitions conserver nos liens étroits avec Sénart (nouvel hôpital, Tzen, aérodrome de Villaroche...). La délibération précisait malgré tout que le conseil municipal de Livry n'était pas opposé à la fusion avec Seine-Ecole.

Le conseil communautaire de l'agglomération s'est prononcé, lui, pour ce projet à 70 % des votants. Les deux Elus de Livry ont voté contre, par cohérence avec la position du conseil municipal.

Cette nouvelle carte de l'Ile de France devrait voir le jour début 2016 si elle est validée, au niveau national, par les deux chambres parlementaires.

Site internet de la CAMVS :
www.melunvaldeseine.fr

D. Gervais

Fibre optique

L'équipement en fibre optique pour les connexions internet est de la compétence de la CAMVS dont fait partie Livry-sur-seine. Un plan d'ensemble a été établi avec la société Orange. Il prévoit la mise en place d'un réseau complet qui a débuté en 2013 et se prolongera jusqu'en 2019, en commençant par les plus denses ou les moins bien desservies comme Vaux-Le-Pénil.

Sur Livry, la fibre arrive par le CD 39 (route de Chartrettes) jusqu'à une armoire rue de La Rochette. Mais globalement, selon Orange, notre commune est assez bien desservie par l'ADSL : télévision accessible par internet sauf quelques maisons proches voisines de Vaux-Le-Pénil. En conséquence notre commune ne sera équipée qu'en fin de programme. Pour celles et ceux qui sont mal desservis actuellement, sachez que le passage de la fibre optique dans votre rue est bien prévu à terme.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Vitesse dans le village

L'expérience testée rue de La Rochette durant quelques mois pour réduire la vitesse avec des chicanes n'a pas satisfait les riverains. D'autres solutions ont été proposées par la commune lors de deux réunions mais elles ont également fait l'objet de plusieurs commentaires négatifs. Au final, il a donc été décidé de ne maintenir que le panneau stop en haut de la rue de La Rochette. Le stationnement sera interdit à gauche en montant.

Dans le même temps, deux panneaux stop ont été installés, l'un en bas de la rue de Vaux et l'autre en haut de la rue du Four à Chaux pour « casser » la vitesse et sécuriser le parking du Fief du Pré.



Environnement

Les pesticides interdits dans les espaces verts et les jardins dès 2020

La loi Labbé visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national est parue au Journal officiel du 8 février 2014. Le texte a été adopté sans modification par l'Assemblée nationale, consécutivement à une proposition de loi du sénateur

écologiste Joël Labbé. Ce texte interdit sous certaines conditions l'utilisation de produits phytosanitaires par les personnes publiques et les particuliers.

D'autre part, le fauchage tardif consiste à laisser en herbe certaines zones (généralement de grandes surfaces) afin de préserver la biodiversité.

La surface ainsi laissée à l'état naturel devient un lieu de reproduction, de nidification de la faune, de la flore et des insectes.

Ce concept consiste à laisser pousser l'herbe sur une parcelle choisie. La fauche est effectuée une fois par an, aux alentours du mois de septembre pour laisser le temps aux plantes de se ressemer et à la faune de terminer sa reproduction.

En conséquence la commune de LIVRY SUR SEINE a décidé d'appliquer dès 2015 :

- 1 : Une diminution de 90% de l'utilisation des produits phytosanitaires.
- 2 : Une application du fauchage tardif dans certaines zones de la commune.
- 3 : La mise en place de Prairies fleuries sur certains secteurs de la commune.

H. Ducat

Site internet communal

Sur le site de la commune www.livry-sur-seine.fr retrouvez, en rubrique « mairie », les comptes-rendus (résumés) des réunions du conseil municipal ainsi que les procès-verbaux de ces réunions après adoption par les élus(es). Vous trouverez aussi sur l'agenda en page d'accueil les dates des conseils municipaux. *Le prochain aura lieu le 20 mars avec, à l'ordre du jour, le vote du budget 2015.*

ÉTAT CIVIL

Naissances :
DRIN BASAÏA Louis le 28/10/2014
DELALLE Louane le 06/11/2014
FLAMANT Amarys le 04/12/2014

Mariages :
MUARD Christiane
et PLUCHON Didier le 27/12/2014

Décès :
ETHER Bernard le 18/06/2014
DÉLIN Serge le 17/07/2014
AUBRY Christian le 12/10/2014
COURBOIN Marie Noëlle le 26/10/2014
DUBOIS Marie le 13/11/2014
CROULARD Raymonde le 22/11/2014
ALLARD Raymonde le 17/12/2014
SAVRY André le 02/01/2015
BEUGNOT Jenny le 10/01/2015
GAUTHIER Lucien le 17/01/2015

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

La fin d'année 2014 s'est terminée, à la garderie, par une visite et pas n'importe laquelle puisqu'il s'agissait du Père Noël. Sa hotte était chargée de cadeaux, jeux de société, jeux de construction, petites voitures...



Cette visite s'est clôturée par un goûté composé de délicieuses chouquettes de notre pâtissier et d'un jus de fruits.



A l'école élémentaire, une représentation a eu lieu. Les enfants ont dansé, chanté en anglais, en allemand et même en français. Les parents présents ont pu découvrir les réalisations de leurs enfants et échanger avec les intervenantes.



Actualités

Ce début d'année a été marqué par des événements tragiques qui nous ont amené à appliquer des mesures de sécurité. Le plan Vigipirate nous a obligés à fermer l'accès à nos écoles et à mettre en place un filtrage des entrées. Nous tenons à remercier l'ensemble des parents, grands parents et nourrices pour leur compréhension.

Temps d'activités périscolaires (TAP)

Suite à une première année de fonctionnement, et après avoir tiré différentes conclusions avec l'ensemble des parties prenantes, un réajustement a eu lieu quant à l'organisation du TAP dans nos écoles. Depuis le mois de septembre 2014, il a lieu les jeudi et vendredi de 15h00 à 16h30. La fin de semaine est ainsi allégée pour les apprentissages et les enfants ont plus de temps pour les ateliers proposés.

Le 19 décembre, pour la seconde fois, une porte ouverte a été organisée et grandement appréciée par les enfants qui ont pris beaucoup de plaisir à l'organiser.

A l'école maternelle, les intervenantes ont présenté la fameuse boîte magique à histoires ainsi que l'ensemble des travaux réalisés par les enfants.

Lors de la pause durant laquelle, tous ont partagé un verre de jus de fruit, les devinettes ont fait rire tout le monde.



Info Restaurant Scolaire :

Jeudi 29 janvier en début d'après-midi, une trentaine d'enfants de l'école élémentaire se sont plaints de maux de ventre, de nausées. Appelés par la mairie, les services de secours se sont rapidement rendus sur place ainsi que le Maire et le service scolaire de la commune. Les enfants ont été mis au calme et un médecin pompier les a auscultés. Par mesure de précaution, une quinzaine d'enfants ont été transportés sur les hôpitaux de Melun et Fontainebleau et en sont ressortis après examens en fin d'après-midi. La médecine scolaire a communiqué à l'ensemble des familles des deux écoles sur l'incident et à indiqué les signes à observer. Dès vendredi une note rédigée en commun par la Mairie et l'école était remise aux parents pour les informer de l'incident et des investigations en cours. Au moment où est rédigé ce journal, des analyses sont toujours en cours pour connaître l'origine de ce problème. C. Guéba



Ce que nous appelons la crise depuis plusieurs années ne se résorbe manifestement pas, bien au contraire. L'accroissement du nombre de personnes sans travail en est la manifestation principale, mais d'autres difficultés touchent également les plus fragiles d'entre nous.

Malheureusement la situation financière de l'Etat n'est pas bonne. En conséquence, depuis 2011, nous voyons nos recettes chuter comme nous vous le précisons déjà dans notre Livry info de Juin 2014. Nos recettes sont constituées pour 50 % par les impôts locaux et pour 25 % par la dotation annuelle de l'Etat. Cette dotation a déjà été diminuée en 2014 mais le gouvernement a annoncé une nouvelle réduction d'environ 10 % sur chacune des 3 années 2015, 2016 et 2017.

Quelle doit être notre attitude face à cette situation ? Quel compromis entre maintien des services rendus et augmentation des impôts communaux ? D'autant qu'il faut tenir compte des nouveaux services (TAP en particulier) et des nouvelles réglementations qui nous sont imposées (accessibilité, environnement...).

Il nous faut donc être encore plus rigoureux et économes dans nos dépenses de fonctionnement et sélectifs dans nos investissements.

En fonctionnement, chaque sujet de dépenses devra être apprécié, parfois réduit. Mais pour ne pas détériorer le niveau de services rendus aux habitants et maintenir le niveau de recettes nécessaires, une augmentation de la fiscalité pourra être envisagée et soumise à l'appréciation du Conseil Municipal.

Nos investissements principaux pour les prochaines années concernent :

- L'aménagement en mairie du Fief du Pré. A noter qu'à ce jour, hormis l'emprunt initial de 900 K€ pris en 2010 sur 20 ans, l'achat de la propriété et les travaux réalisés : aménagements extérieurs - réseaux - parc - parking, sont aujourd'hui totalement couverts.

- les bâtiments scolaires, en tenant compte de l'accroissement attendu du nombre d'élèves.

Les priorités seront à préciser.

Le soutien du Conseil Régional et du Conseil Général a été sollicité dans le cadre d'un nouveau contrat rural.

F. Geoffroy

SOCIAL

Petite enfance : L'éveil des Petits Minots

Cette association, qui existe depuis 1977, a pour but d'organiser des regroupements d'enfants de 0 à 3 ans visant à leur éveil par la socialisation en groupe, de mettre en place des manifestations et activités en faveur de la petite enfance et d'organiser des réunions d'assistantes maternelles pour favoriser les échanges sur leur profession.

Le local (à côté de l'église) est ouvert tous les matins et des activités sous forme d'ateliers sont proposées aux enfants accompagnés d'un adulte (assistante maternelle, parent ou grand-parent qui sont adhérents à l'association). La municipalité met à la disposition de l'association, le local et une animatrice.

Un atelier motricité est proposé une fois par semaine ainsi qu'un atelier d'éveil musical le mercredi matin avec une animatrice spécialisée. Une adhésion annuelle est demandée ainsi qu'une participation aux ateliers.

Renseignements complémentaires auprès de Sylvie Bedu 01 60 68 27 81.

CCAS



Encore une bonne ambiance le 7 décembre dernier au repas des anciens organisé par le CCAS à l'ALJEC.

A noter : nouvel horaire d'accueil du public au CCAS :
du lundi au vendredi de 10 à 12 h.

Foyer-résidence La Chesnaie

Animations :

Mardi 3 mars à 15 h 30 cinéma
Mardi 10 mars à 15 h 30 animation interne
Jeudi 19 mars à 15 h 30 clarinetteste
Mardi 31 mars à 15 h 30 cinéma

Don du sang :

Samedi 7 mars de 8 h 30 à 12 h 30
Ecole Beuve et Gantier - Vaux-le-Pénil

URBANISME

Le précédent Livry-Info vous informait des obligations légales en matière de construction de logements, notamment locatifs sociaux (Loi SRU) auxquelles la commune est soumise.

Deux secteurs non bâtis sont classés depuis de nombreuses années au Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour réaliser des urbanisations futures :

- Les Pierrottes d'une surface d'environ 22 000 m²,
- Les Rémones pour environ 55 000 m².

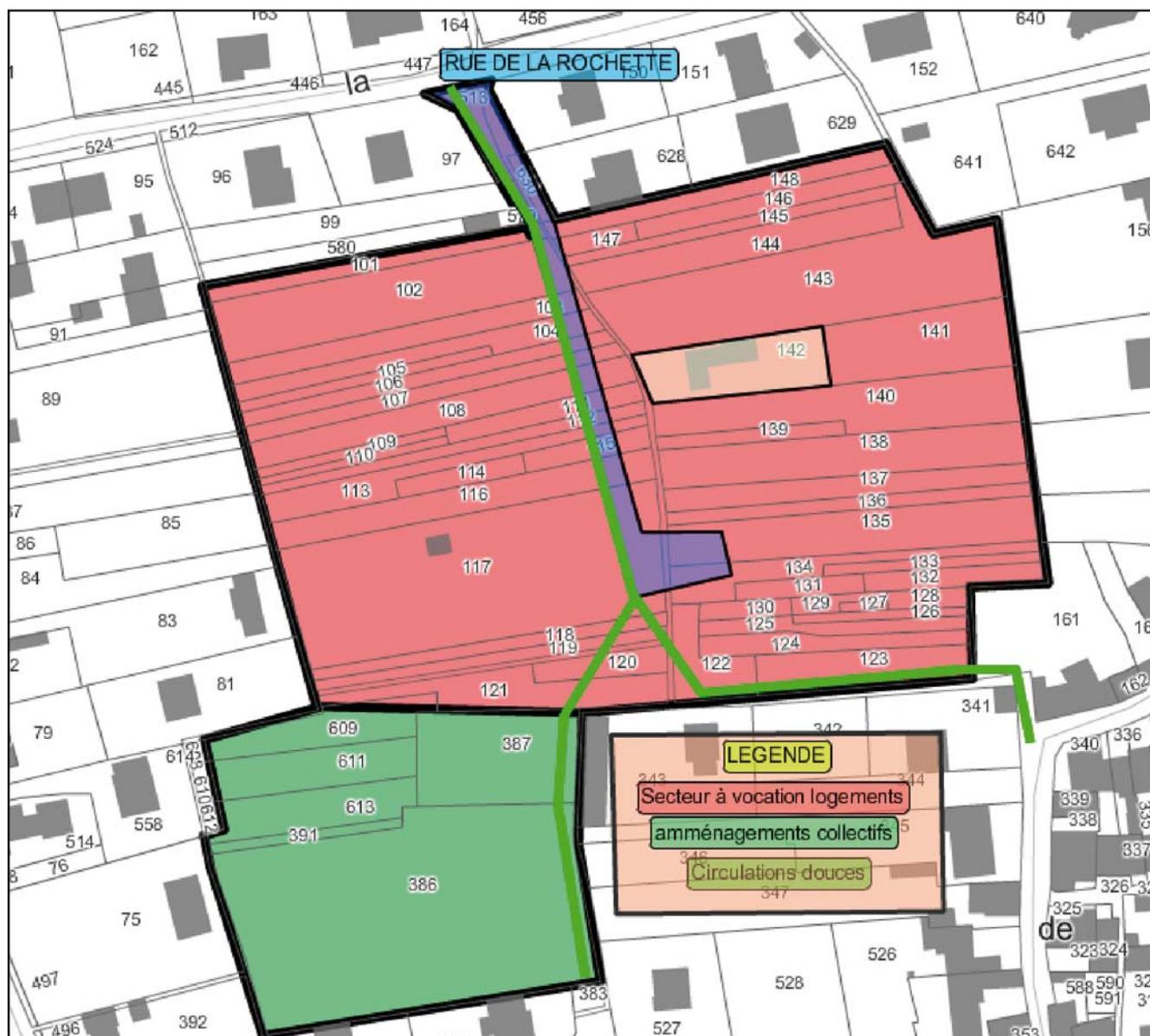
Aujourd'hui le projet des Pierrottes se concrétise.

Différents partenariats ont été engagés pour accompagner la commune dans cette opération.

- Un avec l'Etablissement Foncier d'Ile de France (EPFIF) pour la réalisation des acquisitions foncières,
- l'autre avec la Société Publique Locale Melun Val de Seine (SPL) pour affiner la faisabilité.

A ce jour plusieurs propriétaires ont donné leur accord à l'EPFIF pour l'acquisition des terrains au profit de la commune.

La SPL a soumis diverses propositions. Le dernier Conseil Municipal a opté pour le schéma suivant :



Les études se poursuivent pour approfondir la réflexion sur la forme de cet aménagement. Une réunion publique reste à programmer début avril et permettra de recueillir vos points de vue.

Ce projet sera soumis à une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui portera également sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

R. Dagon

Le bloc-notes...

UN WEEK-END DE FÊTE : LES 30 ET 31 MAI PROCHAINS

Le samedi 30 mai, LIVRY EN FÊTE, un après-midi dédié aux enfants, de 14 h à 18 h sur la place. Des animations et des jeux d'autrefois » leur seront proposés.



Dans le même temps, ainsi que pour la journée du dimanche 31 mai, le Fief du Pré accueillera une manifestation (exposition et animations) sur le thème « Livry d'autrefois, Livry d'aujourd'hui » autour du livre de Philippe Bailly « *Chroniques Livryennes* ». Le programme détaillé de ce week-end fera l'objet d'une information complémentaire.

Dès aujourd'hui, pour organiser l'exposition : aidez-nous

Autour de ce livre retraçant l'histoire de notre village des origines à nos jours, elle présentera divers aspects de la vie à Livry à travers documents, photos, tableaux, outils relatifs à la culture de la vigne, pourquoi pas costumes, etc. Un concours photo et des travaux des enfants des écoles sur le sujet sont également prévus.

Afin de nous aider à organiser cette exposition, nous vous demandons de fouiller vos greniers, vos caves et vos armoires afin de nous prêter tout ce qui pourrait concourir à la connaissance du Livry ancien : photos de baptême, d'école, de mariage, photos de la vie rurale où on reconnaît le cadre livryen, documents divers, etc.

De nombreux tableaux ont également été peints à Livry et acquis lors de Salons d'arts de l'ALJEC ou des Dimanches des peintres des années 93 à 96 ; si vous en possédez un, prêtez-le-nous. Bien sûr nous en prendrons le plus grand soin et, si vous nous y autorisez, nous ferons numériser ces photos et tableaux afin de constituer un fonds commun permettant que cette « petite histoire » de Livry ne disparaisse pas et soit accessible à tous.

Si vous souhaitez nous aider, merci donc de prendre contact le plus rapidement possible avec Monique Le Maoult (01 60 68 61 52), Elisabeth Valembois (01 60 68 07 43) ou Philippe Bailly (06 11 46 15 34).

A.R.V.A.L.

L'association ARVAL a tenu son assemblée générale annuelle le 16 janvier sous la présidence de Gérard Laviec. Dans son rapport moral, le Président a remercié les bénévoles qui œuvrent sur le terrain et au chai, le nombre d'adhérents en 2014 était de 133, 4 de moins qu'en 2013. Concernant la récolte 2014, la quantité est moyenne (environ 200 litres) mais la qualité est très bonne. Le rapport financier a été adopté à l'unanimité tout comme le rapport moral. Les prochains rendez-vous sont en mars pour la taille et en avril pour la mise en bouteilles.



Les membres du Bureau : de gauche à droite Guy Wawszczyk, Laurent Dussidour, Gérard Laviec, Joëlle Martel, Anne-Marie Pestourie.

TÉLÉTHON 2014

Le Comité des Œuvres Sociales de la commune a renouvelé en décembre dernier la vente de sapins de Noël au profit du Téléthon. Celle-ci a engendré une recette de 1 176.50 € intégralement reversée au téléthon. Merci à tous.



FNACA

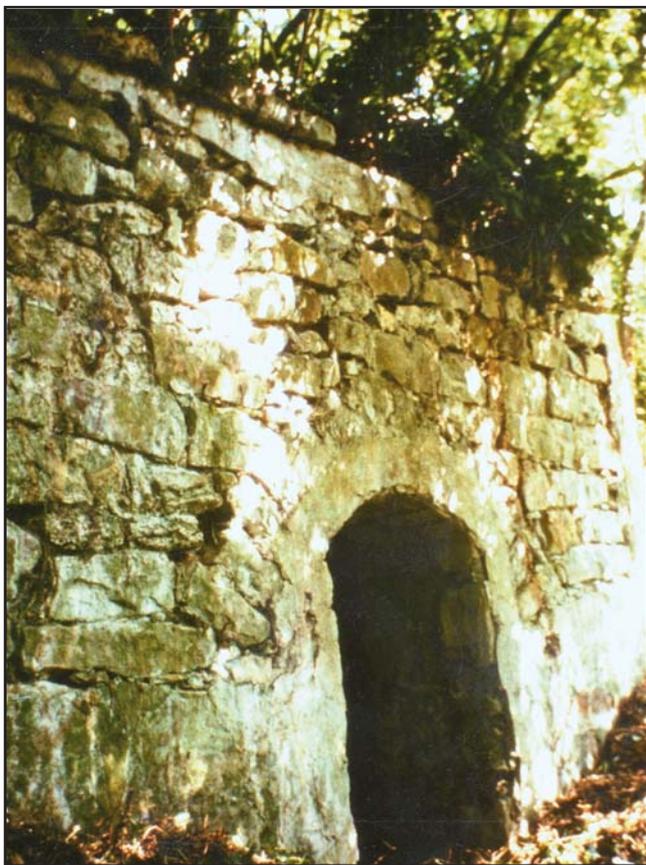
Les années passent et nos activités se poursuivent pour le plaisir de tous. Les cérémonies officielles du 19 mars, 8 mai, 11 novembre sont assurées dans le recueillement aux côtés des élus. Nous avons rendu visite en septembre dernier à nos amis de Semur en Auxois, la pluie battante n'a pas altéré cette joyeuse journée.

Le voyage de 2014 a connu, comme tous les ans, un réel succès et le prochain sur la Côte d'Azur du 23 au 30 mai est déjà complet. La traditionnelle journée « fruits de mer » aura lieu le 1^{er} mars à la Sablonnière.

Tous les nouveaux livryens qui ont participé à la guerre d'Algérie peuvent nous rejoindre en contactant Michel Loureiro au 01 60 68 01 07.

Le bloc-notes...

RÉHABILITATION DU FOUR A CHAUX



Les négociations entreprises depuis de nombreuses années avec les héritiers Ten Have (famille Hollandaise) viennent enfin d'aboutir et la commune va pouvoir acquérir une petite parcelle comprenant le four à chaux situé sur leur propriété, qui pourra être réhabilité.

Laissé à l'abandon depuis longtemps, envahi par la végétation et ses pierres disjointes par les racines des arbres poussant sur sa voute, cet élément du petit patrimoine bâti du village n'aurait pas résisté encore très longtemps. C'est pourtant un témoin du passé agricole de Livry dont, si on n'en connaît pas avec certitude la date d'édification, on peut néanmoins affirmer qu'il remonte à plusieurs siècles puisqu'il figure déjà sur les plus anciens plans dont nous disposons, autour de 1700.

Par la calcination prolongée de la pierre à chaux, variété de calcaire dont un banc s'étend sur le coteau de la Seine de part et d'autre de Melun, on obtenait la chaux qui, épanchée dans les champs, combattait l'acidification des sols et, mélangée au sable, permettait de jointoyer les pierres. Additionnée d'eau, elle donnait le « lait de chaux », dont on badigeonnait les murs des étables et le tronc des arbres fruitiers pour éliminer les parasites.

P. Bailly

BRÛLAGE DES SAPINS

Le comité d'animation de Livry-sur-seine avait convié les habitants à venir brûler les sapins samedi 10 janvier à la vigne. Crêpes, chocolat et vin chaud attendaient les familles venues nombreuses à ce rendez-vous annuel. Merci aux organisateurs.



PAROISSE

Installé officiellement en décembre par notre évêque Mgr Nahmias, le Père Guillaume de Lisle a été nommé Curé de l'Agglomération Melun-Val-de-Seine, en remplacement du Père Alain Ruyschaert nommé sur le Secteur de Val Maubuée.

Il a célébré la messe de la nuit de Noël à Livry dans une église très remplie de paroissiens de Livry et aussi d'autres secteurs ; de nombreux enfants les accompagnaient.

Nous lui souhaitons un bon ministère à la tête de l'Agglomération.

Le Père Dominique Boisseau reste notre prêtre référent pour le Secteur Pastoral Vaux-le-Pénil/Livry-sur-Seine.

A noter sur vos agendas : messe des Rameaux le dimanche 29 mars.



Secteur Pastoral Vaux-Livry

Secrétariat : 136 rue Charles-Jean Brillard
77000 Vaux-le-Pénil - : 01 60 68 12 66
eglise.vaux-livry@sfr.fr

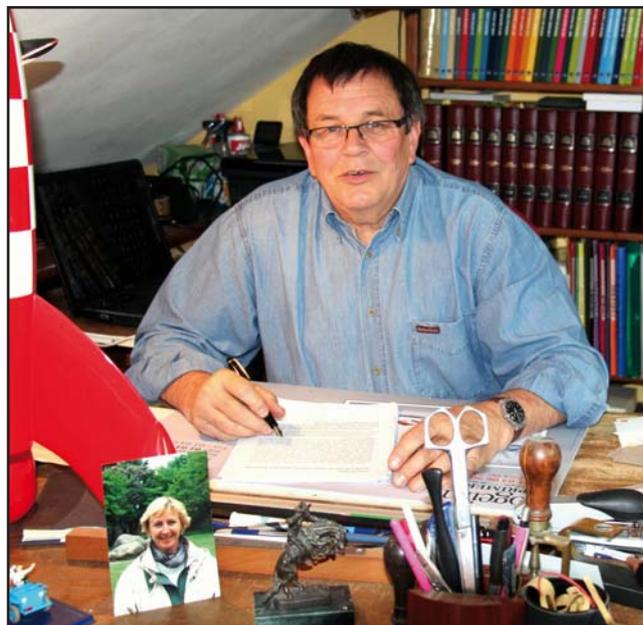
Le bloc-notes...

CHRONIQUES LIVRYENNES

Le livre écrit par Philippe Bailly et retraçant l'histoire du village des origines à nos jours, Chroniques livryennes, paru mi-novembre, est en vente en mairie au profit des écoles de Livry.

Sur un mode plaisant à lire, il retrace, en 270 pages copieusement illustrées, les grandes lignes de l'évolution de notre village depuis les temps les plus anciens, en s'attardant plus longuement sur le château, le Fief du Pré, la vie agricole, la culture de la vigne, etc., nous permettant d'en savoir davantage sur les lieux que nous fréquentons tous les jours.

Plus de 200 exemplaires ont déjà été vendus, mais il a été constaté qu'un certain nombre présentaient des malfaçons - inversions de pages ou même manque de certaines pages. **Nous demandons donc aux personnes qui auraient acquis un de ces exemplaires défectueux de le ramener en mairie afin qu'il leur soit échangé.** Contact a bien sûr été pris avec l'éditeur pour qu'il répercute nos réclamations auprès de l'imprimeur.



SOIRÉE LITTÉRAIRE A LA VILLA DU NIL



Geneviève Damas

Pour la deuxième fois, Vaux Livres nous conviait à une soirée littéraire dans la Cave de la Villa du Nil le jeudi 20 novembre. Geneviève Damas vint spécialement de Bruxelles pour nous présenter ses ouvrages et notamment les deux derniers : le recueil de nouvelles « Benny, Sally, Lulu et autres nouvelles » paru aux éditions Luce Wilquin et « Une histoire d'un bonheur » paru aux éditions Arléa, rencontre inattendue de deux personnes de deux mondes bien différents. Geneviève Damas vient du monde du théâtre, elle a écrit de nombreuses pièces, met en scène et dirige une troupe. Elle nous parla donc de l'influence du théâtre sur son écriture, sur le rythme et les descriptions présentes dans ses textes. Elle nous exposa également les sources de son inspiration ce qui expliqua l'humanité présente dans ses textes et ses thèmes de prédilection : la constitution d'une famille, les ruptures et secrets, la solidarité et l'entraide... Elle nous parla également des difficultés d'être édité en revenant sur son inoubliable premier roman « Si tu passes la rivière » plusieurs fois primé. La soirée fut également animée par les lectures émouvantes d'Isabelle Saunier. Enfin, après les questions de l'assemblée, le vin de feuilles de figue maintenant rituel accompagna les dernières discussions avec Geneviève Damas. A bientôt pour la prochaine rencontre.

M. Buvry

Rendez-vous avec le Comité d'Animation :

Samedi 21 mars : défilé du carnaval (après-midi) et soirée St Patrick (Villa du Nil)

Dimanche 21 juin en début de soirée : fête de la musique sur la place

Livry-Info vous conseille

ATTENTION DANGER ! INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, dont plusieurs dizaines de décès.

Les intoxications
au monoxyde de carbone
concernent tout le monde...
Les bons gestes
de prévention aussi.



Les conseils

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Les effets

Le monoxyde de carbone (CO) est un **gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant**. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. L'intoxication au monoxyde de carbone se produit après l'inhalation de ce gaz, issu de la combustion des matières organiques dans des conditions d'apport insuffisant en oxygène, ce qui empêche l'oxydation complète en dioxyde de carbone (CO₂). Le monoxyde de carbone provoque

l'intoxication en se fixant sur les globules rouges (via la respiration et les poumons) et en empêchant ces globules de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme. Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.

Pour en savoir plus

- L'ensemble des informations et des supports sont disponibles sur le site de l'Inpes
<http://www.inpes.sante.fr>
<http://www.prevention-maison.fr>

Installation de détecteur de fumée

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé **au plus tard le 8 mars 2015**. L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie. Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Livry-Info vous suggère



A vos agendas ! L'année 2015 s'annonce riche en spectacles et événements culturels dans l'agglomération melunaise. Réservez tranquillement vos places depuis chez vous.



Sur cette saison 2014-2015, l'Agglo vous invite à découvrir - ou redécouvrir - de nombreux artistes et spectacles passionnants. Rendez-vous sur la billetterie en ligne culturetvous.fr !

Les lieux :

Espace St Jean	Melun
Le Mas	Le Mée sur seine
Espace Nino Ferrer	Dammarie les lys
La ferme des jeux	Vaux le Pénil

Une saison qui a du chien !

La billetterie en ligne vous propose plus de 150 événements pour les grands et les plus petits.

Culturetvous.fr c'est aussi des expositions, des spectacles de danse ou de cirque. Autant dire qu'il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Mes billets depuis chez moi, en quelques clics

Pratique et rapide : réservez vos places de chez vous, en toute tranquillité sur culturetvous.fr en parcourant la billetterie en ligne de l'Agglo.

www.culturetvous.fr

Contact

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

297, rue Rousseau Vaudran

CS 30187

77198 Dammarie-lès-Lys Cedex

Tel : 01 64 79 25 25



Salle Gaston Magat 6, rue du four à chaux

Courriel : aljec@orange.fr • Site : aljec.jimdo.com



Depuis le forum du 7 septembre 2014, les nombreuses activités de l'Aljec ont repris : randonnée, danse moderne pour enfants, danse de salon avec une nouvelle formule de danse en ligne le lundi soir, différentes formules de gymnastique : pour enfants, pour adultes et d'entretien, tennis de table et tennis, stretching (avec un cours supplémentaire le jeudi), atelier vocal, vannerie et « jeudis » (rendez-vous des seniors pour jeux de société, sorties culturelles ou voyage sur une semaine)

Plusieurs manifestations ont eu lieu depuis la reprise de la saison : une soirée danse, une bourse aux vêtements et articles de puériculture, sortie des jeudis au château de Champs sur Marne puis au musée de la mine de Leward et un salon de l'artisanat « Mes dix doigts créatifs » où une

vingtaine de stands réunissait vannerie, tricot, bijoux, tournage sur bois, travail du verre... Le public était venu en nombre, ce jour-là, pour admirer, féliciter les divers exposants et faire quelques achats pour Noël.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue également le 13 décembre.

Prochaines manifestations à venir : soirée danse le 7 mars, concert de chorales « Mille chœurs pour un regard » le 14 mars, soirée intersections le 28 mars.

Pour des renseignements concernant les activités, les manifestations ou la location de la salle contacter la permanence du lundi soir 18 H 15-19 H 45 (01 60 68 24 10) ou par mail « aljec@orange.fr » ou consulter le site « aljec.jimdo.com ».



Composition et impression : 01 64 06 90 12



« Imprimé
sur du papier recyclé »
Commission Communication
Livry-sur-Seine

SITE INTERNET DE LIVRY SUR SEINE :
<http://www.livry-sur-seine.fr>
SITE DE L'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE :
<http://www.melunvaldeSeine.fr>